



WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau



ACTUALITÉ

Service public
La Poste
à La Wantzenau

p.5

FINANCES

Compte administratif
et Débat d'orientation
budgétaire

p.6

ENVIRONNEMENT

Santé
environnementale
Qualité de l'air - Pollens

p. 10

Agenda

MARS

Recycle ton Phone

Du 18 au 25 mars
Mairie et Bibliothèque

L'épreuve de la forêt

Dimanche 21 mars de 14h à 17h
Forêt de La Wantzenau

COMPLET

Autour de l'ail des ours

Mercredi 24 mars de 15h à 17h
Forêt de La Wantzenau, Gloriette
à partir de 9 ans

Bricolage de Pâques

Mercredi 31 mars à 10h, 14h et 16h
Bibliothèque
à partir de 5 ans

AVRIL

Chasse aux oeufs

Du 1^{er} au 11 avril
La Wantzenau

Collecte des déchets ménagers

Judi 1^{er} avril et samedi 10 avril
La Wantzenau

Animation Jeux vidéo

Samedi 3 avril à 14h et 15h30
Bibliothèque

Prin'tambouille

Mercredi 14 avril à 15h30
Bibliothèque
de 6 à 8 ans

COMPLET

Organisme

Mercredi 21 avril à 14h
Serres municipales
à partir de 9 ans

Escape Game - thème numérique

Samedi 24 avril à 10h30 et 14h30
Bibliothèque
à partir de 8 ans

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune : [facebook.com/wantzenau](https://www.facebook.com/wantzenau)

la page Facebook de la Bibliothèque : [facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/](https://www.facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://www.facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Aurélien Ebel, Célia Philibert Dit Jaime

et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : mars 2021

MAIRIE : 71, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Notre ambition : rassembleurs avant d'être bâtisseurs

Chers Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Pour notre grand bonheur, La Wantzenau ne se réduit pas à un regroupement d'habitations occupées par des familles que le hasard aurait posées là au fil du temps.

Notre village, c'est d'abord une communauté d'habitants héritière d'un cadre de vie particulier et d'une histoire commune. Nous sommes dépositaires du soin d'assurer l'avenir, d'embellir ce qui a été reçu en héritage et du devoir de le transmettre à ceux qui nous rejoindront et ceux qui nous suivront.

Avec mon équipe nous avons été désignés pour prendre en charge ce destin partagé, pour animer cette communauté, la faire vivre, susciter les échanges entre les habitants et entre les générations.

Pour demeurer fidèles à cette mission, nous saurons rester à l'écoute des habitants, de leurs attentes, de leurs déceptions parfois, de leurs interrogations aussi face aux incertitudes nées de la période difficile que nous traversons. Nous le faisons à travers la communication, les animations que nous créons, - le calendrier de l'Avent, la décoration de Pâques -, les rencontres que nous organisons, le marché hebdomadaire que nous animons, les jeunes que nous entendons et que nous soutenons, - recrutement d'un animateur jeunesse, la création du Conseil municipal des jeunes -, et nos aînés que nous accompagnons, - tea-time, formation informatique, rupture de l'isolement, aide juridique gratuite -, pour ne citer qu'eux.

Une maire et son équipe ne sont pas seulement des bâtisseurs. Certes, il leur revient d'assurer l'avenir du village en le dotant des équipements nécessaires à la vie commune et en assurant leur évolution.

Nous sommes avant tout les garants du destin de la communauté de vie que forment les habitants. Notre mission est de travailler à renforcer la trame de la vie communale en œuvrant pour que des liens se tissent entre les habitants, pour que le tissu du village se colore de la diversité des approches, de la variété des initiatives, de la richesse des talents.

Bâtisseurs assurément, mais plus encore : rassembleurs. Telle est notre ambition et telle est la manière dont nous appréhendons notre mission, au regard de vos attentes.

Scheni Oschtere !

Votre dévouée
Michèle KANNENGIESER
Maire





Conseil eurométropolitain du 26 février 2021

Conseil de l'Eurométropole du 26 février 2021 : 38 points à l'ordre du jour.

Parmi les sujets à retenir, la préparation du Contrat triennal 2021-2023 « Strasbourg Capitale Européenne », des aides massives en faveur des étudiants ou la gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans.

Le Conseil de l'Eurométropole a adopté à l'unanimité les grandes orientations du Contrat triennal destiné à favoriser les bonnes conditions pour exercer les fonctions diplomatiques et politiques que la France a revendiquées pour Strasbourg. Ce contrat revêt une importance particulière, en raison de la prochaine présidence française du Conseil de l'Union Européenne, au premier semestre 2022.

Les questions d'accessibilité multimodale de Strasbourg et du quartier européen, ainsi que des fonds dédiés à la culture, à la recherche et la promotion de la démocratie seront intégrés dans ce contrat dont la signature aura lieu au premier semestre 2021.

Gratuité des transports en commun

Le Conseil a entériné la gratuité des transports en commun sur le territoire de l'Eurométropole pour ses habitants de moins de 18 ans.

Les 33 communes de l'Eurométropole comptent environ 84 000 habitants de cette tranche d'âge, soit 17 % de la population totale. Fin 2019, la CTS dénombrait environ 30 000 abonnés de moins de 18 ans, soit 22 % du total.

Cette mesure est destinée à fidéliser les jeunes à l'usage des transports en commun et à éviter des trajets en véhicule individuel vers les établissements scolaires.

Il s'agit aussi d'un apport de pouvoir d'achat conséquent pour les familles modestes, un couple gagnant deux SMIC avec deux enfants abonnés de moins de 18 ans, économise 550 euros par an. Cette mesure représente un coût de 8 millions d'euros par an au maximum.



UNISTRA

L'Université de Strasbourg (*Unistra*) s'apprête à fêter ses 400 ans : cet élément déterminant dans l'attractivité de l'Eurométropole est fortement soutenu par la collectivité. Le Conseil poursuit son action en faveur des étudiant(e)s qui connaissent de graves difficultés en raison du contexte sanitaire. Le budget des actions sociales en leur faveur est multiplié par cinq, pour atteindre un million d'euros en 2021.

Médiathèque

La Médiathèque Nord voit son chantier progresser à Schiltigheim : elle ouvrira ses portes à l'automne 2022, avec des aménagements intérieurs et extérieurs améliorés. Ce nouvel établissement a pour vocation d'être un lieu de référence pour tout le bassin nord de l'EMS.

Le budget total de cette réalisation atteint 14,7 millions d'euros. Des subventions de la Région, de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et de l'Etat sont prévues.

Nouveauté parking

Le quartier des Deux Rives va bénéficier de parkings d'un genre innovant : finis les emplacements dédiés et souvent inoccupés, voici des dispositifs mutualisés, permettant l'occupation des stationnements au gré des besoins. Cinq parkings sont en cours d'édification, jusqu'en 2027, pour plus de 2 300 emplacements.

Mobistras

Le Conseil de l'Eurométropole a lancé un appel d'offres pour renouveler le service de mobilité en faveur des personnes handicapées, Mobistras. Le futur prestataire aura en charge non seulement le transport et l'accompagnement personnalisé des voyageurs, mais aussi la mise en place du renouvellement de la flotte de véhicules ainsi qu'un rôle de conseil à la collectivité quant aux besoins des usagers. Ils sont actuellement 1 125 personnes par an, en moyenne.



Solidarité

Depuis 2007, l'Eurométropole est compétente pour l'hébergement d'urgence, dans le cadre des prérogatives intercommunales en matière d'habitat. Cette compétence est exercée pour partie et par délégation de l'EMS au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Strasbourg.

2 millions d'euros lui seront versés en 2021 afin de soutenir ses actions en faveur des personnes vulnérables vivant dans la rue. Le budget annuel du CCAS s'élève à 4,86 millions d'euros.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine



IMPORTANT

ANNULATION DE LA RÉUNION DU 27 MARS À DESTINATION DES SINISTRÉS

En raison des contraintes et règles sanitaires en vigueur, la réunion n'a pas été autorisée par la Préfecture



**Les personnes sinistrées qui se sont fait connaître
auprès de la Mairie seront contactées par mail.**

Point de situation sur la fermeture du site

- un arrêté préfectoral du 8 décembre 2020 a ordonné l'arrêt des opérations de forages géothermiques, de stimulation hydraulique des puits et de tests de la société Fonroche Géothermie sur le ban de la commune de Vendenheim
- un arrêté préfectoral complémentaire du 24 décembre 2020 fixe les modalités de cet arrêt
- la pression en bas des puits revient progressivement à la normale. Toutefois, des secousses sont annoncées.
- les puits ne sont pas encore bouchés et toute la vigilance est portée sur la méthode qui sera employée.

Point de situation des dossiers de déclaration de sinistres

- les experts missionnés directement par Fonroche n'ont pas tous déposé de dossier d'expertise
- certaines victimes ont fait l'objet d'une proposition d'indemnisation assortie d'un abandon de recours
- les victimes disposant d'un contrat d'assurance de dommages couvrant le fait générateur "*fissures*" font l'objet d'expertise souvent à caractère contradictoire et sont également dans l'attente d'une position claire quant à l'indemnisation.
- les victimes ne disposant pas de contrat d'assurance de dommages, mais uniquement d'une protection juridique, sont accompagnées, selon les compagnies d'assurance par des experts pour défendre leurs intérêts à l'encontre de Fonroche.

➔ **457 dossiers de sinistres déclarés à La Wantzenau**

La MIE (*Mission d'Information et d'Évaluation sur la géothermie profonde*)

- constituée par une délibération du conseil de l'EMS du 18 décembre 2020
- missions :
 - examiner les conditions de développement du projet de Vendenheim et faire la lumière sur les faits
 - évaluer l'intérêt ou non du développement de la géothermie pour le territoire et l'avenir des projets de Hurtigheim, Eckbolsheim et Illkirch Graffenstaden
 - s'exprimer sur les orientations en matière de transition énergétique et évaluer les alternatives possibles à la géothermie profonde
 - objectif : présentation d'un rapport de conclusions et de propositions au Conseil Eurométropolitain en automne

Pour ce faire, la MIE peut auditionner des experts, les différents protagonistes et proposer des études complémentaires.

La MIE a d'ores et déjà auditionné :

- Jean-Philippe SOULET, directeur de GeoVen - Fonroche ;
- Damien SALQUEBRE, du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ;
- Frédéric MASSON, de l'École et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST - Unistra) ;
- Thierry DE LAROCHELAMBERT, chercheur spécialiste de la géothermie ;
- Thomas KOHL, Institut de technologie (KIT - université de Karlsruhe).

Les prochaines réunions seront consacrées à l'audition de l'EMS, des maires des communes concernées et des associations locales.

Pour plus d'informations :
participer.strasbourg.eu/-/geothermie



Vaccination : des difficultés d'approvisionnement

Alors qu'il est aujourd'hui évident que la sortie de crise passera par la vaccination, le gouvernement a annoncé début mars plusieurs modalités visant à accélérer la mise œuvre du calendrier vaccinal en France (sous réserve d'approvisionnement).

- Début mars : l'accès pour les personnes âgées de 65 à 74 ans avec comorbidités au vaccin AstraZeneca (réservé jusqu'alors aux moins de 65 ans).
- À partir du 15 mars : la possibilité de se faire vacciner en pharmacie (pour les personnes éligibles au vaccin AstraZeneca et ne présentant pas d'antécédents de réaction anaphylactique).
- À partir de mi-avril : l'ouverture à la vaccination pour les personnes de 50 à 74 ans qui n'ont pas de pathologie particulière.

Liste des vaccins autorisés au 11 mars

Pfizer (2 doses)
Moderna (2 doses)
AstraZeneca (2 doses)
Janssen/ J&J (1 dose)

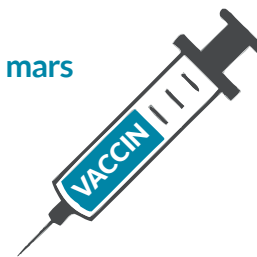
La commune est toujours prête

À l'heure où nous écrivons, la difficulté d'approvisionnement des vaccins empêche toute organisation d'un centre de vaccination au service de la population et du corps médical. En effet, nous n'avons pour l'instant l'autorisation, ni de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ni de la Préfecture.

Pour se faire vacciner et prendre rendez-vous :

- s'inscrire sur Doctolib
- consulter son généraliste
- s'adresser au pharmacien

Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale,
déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé environnementale



SERVICE PUBLIC ET ATTRACTIVITÉ



La Poste : du livre au courrier

Non ! La Poste ne sera pas une page blanche : une nouveauté au cœur du village associée au service public.

« Vous dire que j'ai toujours rêvé d'ouvrir une librairie serait un euphémisme. Ce projet comme un rêve inaccessible aura pris le temps de s'écrire, de se construire et de devenir l'aventure qui s'apprête à être bientôt contée parmi vous, nous, à La Wantzenau. »

Mère et (jeune) grand-mère comblée, j'ai vu mes enfants se passionner pour les œuvres classiques à travers leurs études, dévorer des romans pour le plaisir des lettres et créer des collections infinies d'albums de la littérature de jeunesse pour mes deux petits-fils. Le livre a toujours été mon quotidien, réussir à leur transmettre cette passion de l'apostrophe, des lettres et des mots aura été mon plus bel accomplissement. À l'aube du plus beau des âges je m'aventure à partager cela au plus grand nombre et à offrir aux habitants de nos villages du nord de Strasbourg un arrêt littéraire, une parenthèse d'échanges autour des livres dans ma future librairie « Apostrophe & Parenthèses ». Vous y trouverez tout ce qui se lit de plus beau, de plus passionnant, de classique et d'actuel. J'ai également vocation à offrir une palette large et riche d'œuvres jeunesse, œuvres soigneusement sélectionnées par ma fille professeur des écoles, pour nos enfants et élèves parce qu'ils sont « l'avenir de l'homme » comme le disait si bien une certaine Maria. À bientôt chers amis lecteurs. »

Paula LAUCIELLO ROSER,
Votre libraire.

OUVERTURE PROCHAINE

CONTACT

Apostrophe & Parenthèses
Librairie
Relais-Poste
3, rue de l'école



« **Apostrophe & Parenthèses** » nouvellement créée, rue de l'école, accueillera aussi des services postaux indispensables à la vie du village, désormais centralisés en ce lieu.

La Wantzenau peut légitimement se réjouir de ce projet fortement motivé par la nécessité de corriger le service de plus en plus dégradé et lacunaire de La Poste.

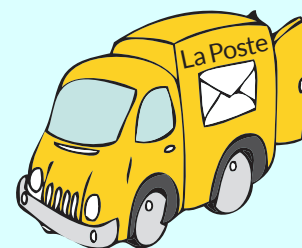
L'accès sur site, dont la vaste amplitude d'ouverture sera séduisante, offrira une possibilité de stationnement appréciable.

Nous vous informerons le plus rapidement possible de la date de mise en place de ce service potentiellement en juin, qui constituera un changement notable de vos habitudes.

Nous souhaitons la bienvenue à Paula LAUCIELLO ROSER !

Alain HERRMANN
Adjoint à l'Economie, la Jeunesse et aux associations

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative





COMPTE ADMINISTRATIF 2020

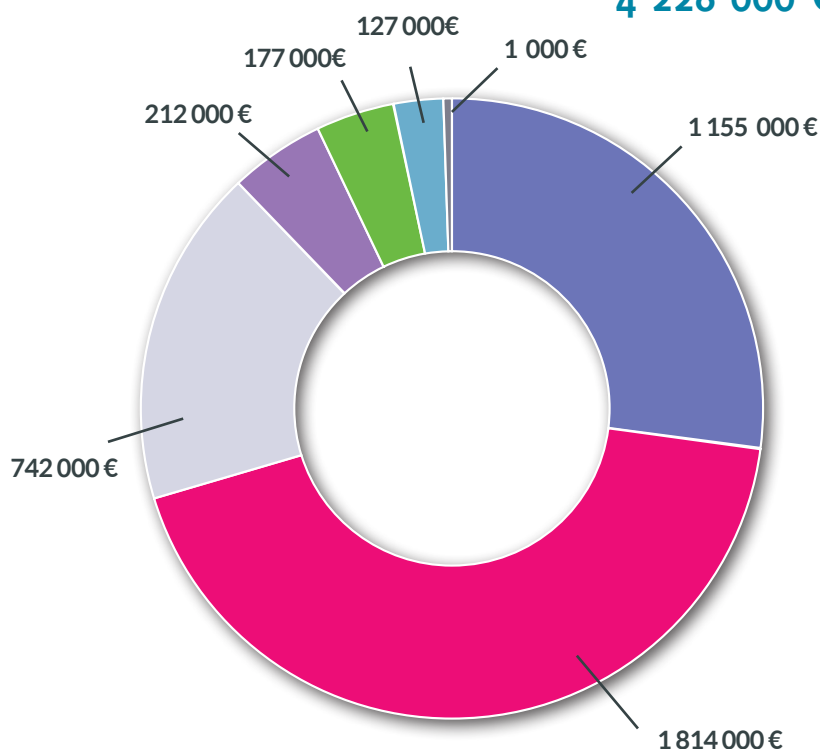
Le compte administratif présente le bilan annuel des opérations en recettes et en dépenses de la commune. Il se décompose en deux sections :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

La section de fonctionnement regroupe les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement : charges à caractère général, charges de personnel et de gestion courante ainsi que les recettes correspondantes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

4 228 000 € €



Légende

Charges à caractère général

Éléments saillants exceptionnels de l'année 2020

- Impact COVID
- Énergies nouveau groupe scolaire
- Informatique
- Événementiel

Charges de personnel

Autres charges de gestion courante

Dotation aux amortissements

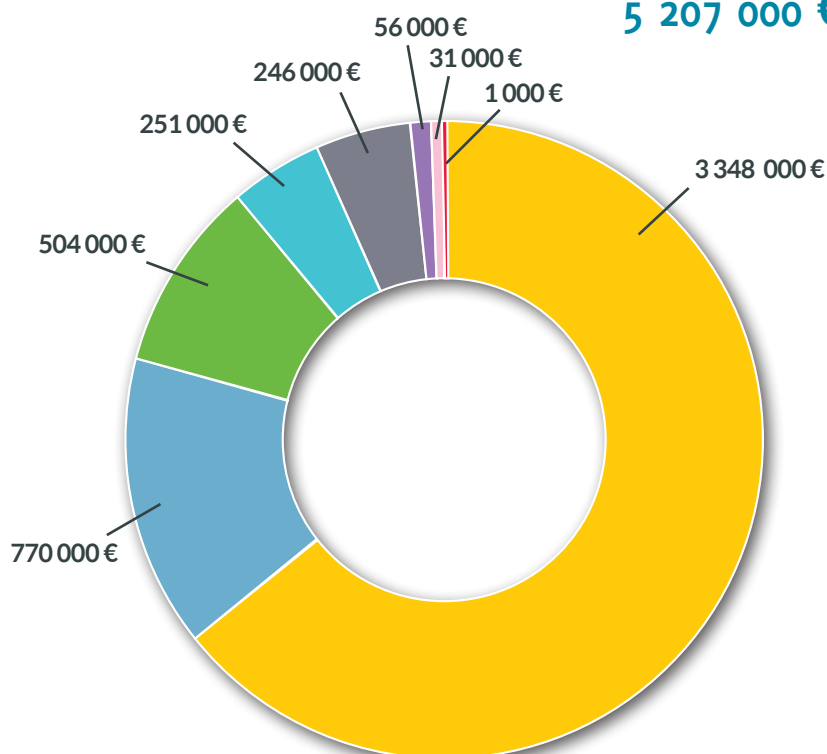
Atténuations de produits (loi SRU)

Charges financières

Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 207 000 € €



Légende

Taxe d'habitation et taxes foncières

Autres impôts et taxes

Baisse des transactions immobilières (COVID) :
- 181 000 € en 2020

Dotations / subventions

Baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État :
- 29 000 € en 2020

Produits de services

Autres produits de gestion courante

Atténuations de charges (remboursement des indemnités journalières)

Produits exceptionnels

Reprise subvention d'investissement



La section Investissement relate les opérations patrimoniales de la commune au cours de l'année.

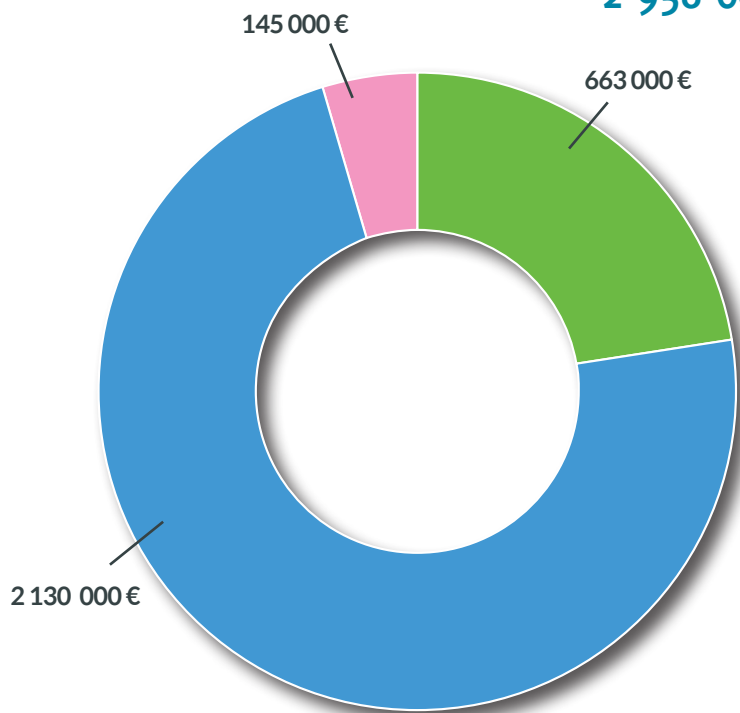
Les recettes sont constituées des excédents antérieurs reportés, des dotations et subventions (*fond de compensation de la TVA, taxe d'aménagement*) et d'éventuels nouveaux emprunts.

Les dépenses recouvrent le remboursement de la dette et les nouveaux investissements réalisés.

Roger BODÉ
Adjoint aux Finances

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2 938 000 € €



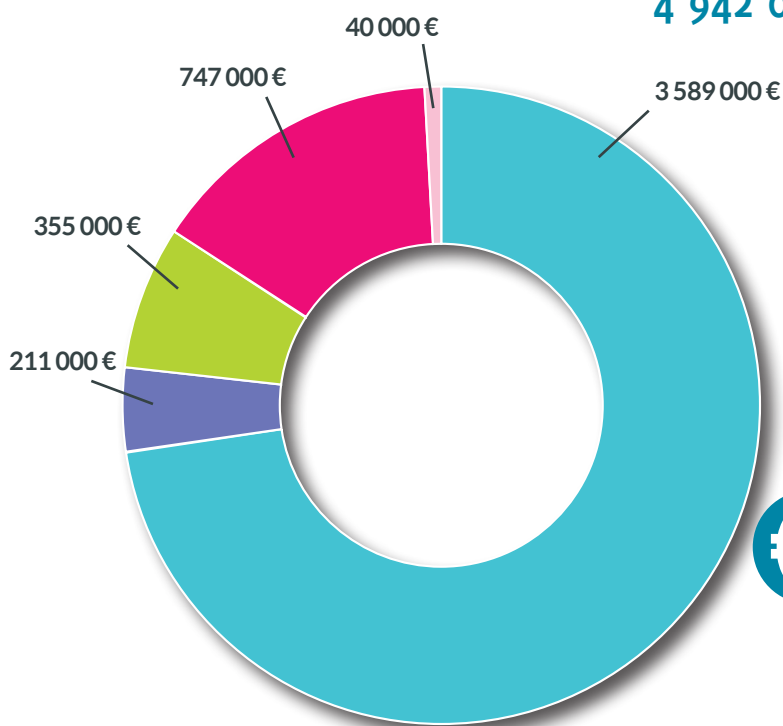
Légende

- Remboursement emprunt
- Immobilisations corporelles
- Restes à payer du nouveau groupe scolaire

Pour mémoire, au 31 décembre 2020, 12 815 000 € ont été dépensés pour le nouveau groupe scolaire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

4 942 000 €



Légende

- Excédents antérieurs reportés
- Dotation aux amortissements
- Produits cession
- Dotations, fonds divers FCTVA (*fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée*)
- Taxe d'aménagement



Résultats de l'exercice 2020

Excédent de fonctionnement de 979 883 €

Excédent d'investissement de 2 004 649 €



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire est un moment privilégié qui permet chaque année de mettre en perspective, à la fois l'impact financier des facteurs exogènes ou endogènes, et l'impact des choix politiques de ce mandat.

Ce débat précède le budget 2021 qui sera soumis au vote du conseil municipal, le 10 avril 2021.

Les schémas qui vous sont présentés ci-après mettent en exergue les points saillants du budget.

Ces points sont porteurs de marqueurs forts :

■ Une baisse des recettes de fonctionnement

Ce mandat sera affecté par :

• Le désengagement de l'état

La dotation de l'État inscrite pour tout le mandat se réduit à 200 000 euros.

Mandat 2008-2013	3 282 000 €
Mandat 2014-2019	1 730 000 €
Mandat 2020-2026	200 000 €

• La baisse des taxes additionnelles

Ces taxes résultent des transactions immobilières. Leur baisse significative peut s'apprécier comme un impact conjoncturel, sujet à évolution positive.

Toutefois, sur l'ensemble du mandat la baisse pourrait être de 400 000 euros.

■ Une volonté de stabilisation fiscale

Il ne sera pas appliqué d'augmentation volontaire aux taux communaux des trois taxes locales.

■ Une politique volontariste d'actionner la section fonctionnement

Notre engagement : faire vivre le village, notamment par l'animation, la communication, la mise en relation, l'accompagnement de nos jeunes, des familles, des seniors, de nos acteurs économiques et des personnes en difficulté.

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation :

- pour asseoir cette politique volontariste,
- pour absorber les facteurs endogènes et exogènes : l'informatique, le nettoyage, la consommation énergétique des nouveaux bâtiments etc...

■ Une forte dette à rembourser

Montant à rembourser au début du mandat : 11 282 000 euros.

■ Une politique d'investissement justement proportionnée

Ensemble, tout au long du mandat, nous observerons les indicateurs de santé financière suivants :

➤ **L'autofinancement** au travers de la courbe de l'**épargne brute** nous indique notre excédent de fonctionnement (*c'est-à-dire notre résultat dégagé*) qui nous permet de :

- rembourser notre dette (*en moyenne 650 000 euros par an*)
- se dégager une marge pour autofinancer nos investissements = **épargne nette**

➤ La perspective du **désendettement** de notre village

Michèle KANNENGIESER
Maire

PROSPECTIVE 2020-2025

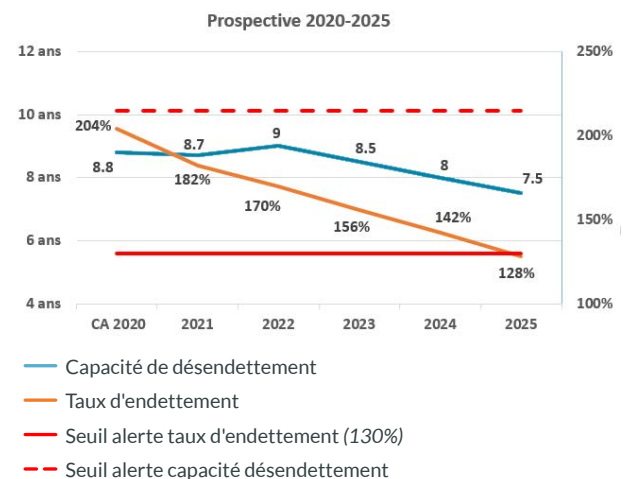
Parmi les objectifs majeurs de la mandature :

- Diminuer le taux d'endettement qui est de 204 % en 2020 pour le ramener à 128 % en 2025.
- Viser une capacité de désendettement à 7,5 ans en 2025, en-deçà du seuil d'alerte fixé à 10 ans.

Capacité de désendettement : ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible (*épargne brute*).

Taux d'endettement : il mesure la charge de la dette d'une collectivité relative à sa richesse (*recettes de fonctionnement*).

Taux d'endettement et capacité de désendettement





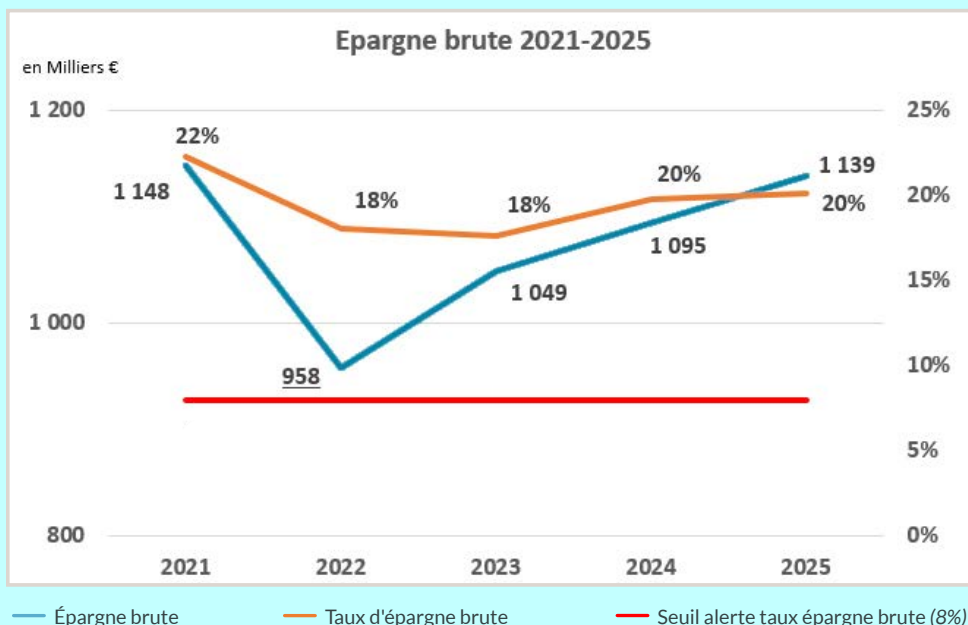
PROSPECTIVE 2021-2025

Notre engagement est la maintien d'un niveau d'autofinancement confortable.

En 2022, la baisse de l'épargne brute est due à la reprise totale du fonctionnement de la culture et de l'événementiel.

Épargne brute: elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (autofinancement)

Taux Épargne brute : ratio épargne brute / recettes de fonctionnement

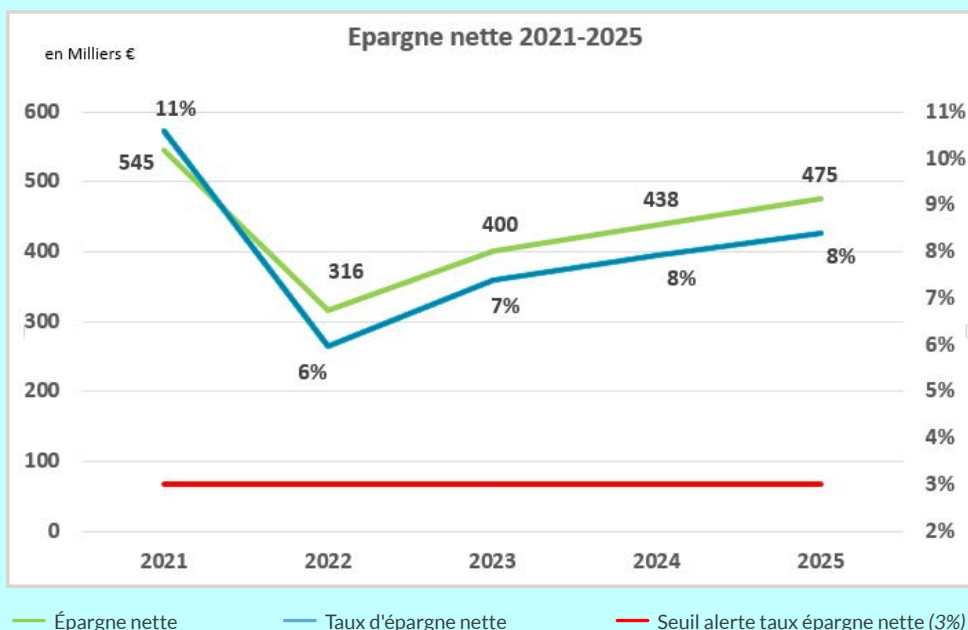


L'épargne nette dégagée chaque année, permettra de financer les investissements prévus au programme.

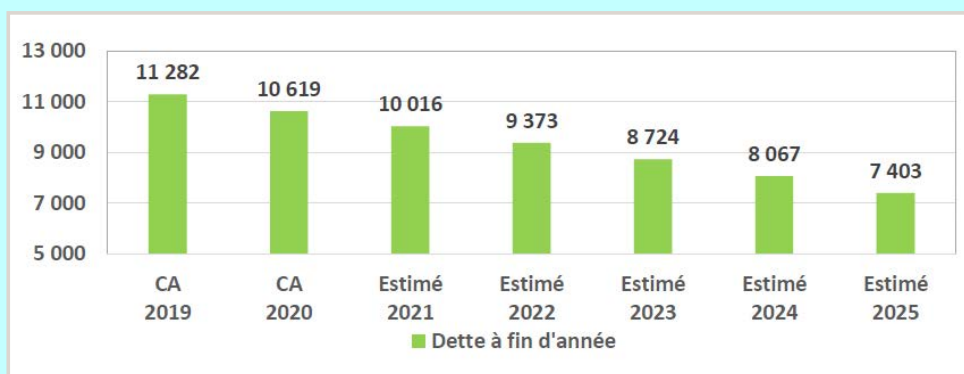
En 2022, la diminution de l'épargne nette s'explique par le remboursement, sur une année pleine, du capital de l'emprunt de 2,5 M€, souscrit en 2019 sous forme de prêt relais et consolidé par ce mandat.

Épargne nette : épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour les dépenses d'investissement.

Taux épargne nette : ratio épargne nette/ recettes de fonctionnement



État de la dette en fin d'année de 2019 à 2025





Qualité de l'air - l'allergie aux pollens

Chaque année en France, près de 25% de la population souffre d'allergies aux pollens.

Qu'est-ce que l'allergie aux pollens ?

L'allergie est une réaction immunitaire spécifique à une substance étrangère à l'organisme humain appelée « **allergène** ». Certains pollens peuvent entraîner des réactions allergiques dont les symptômes se manifestent tous les ans à la même période, avec une durée et une intensité variables :

- La rhinite allergique souvent appelée « **rhume des foins** » : caractérisée par des démangeaisons (*nez, gorge, oreilles*), éternuements, nez qui coule, nez bouché, éventuellement perte de l'odorat.
- La conjonctivite allergique : larmoiements, yeux rouges et démangeaisons accompagnent très fréquemment la rhinite.
- L'asthme allergique : cette maladie chronique se manifeste par des troubles respiratoires (*dyspnée*), avec une respiration sifflante à l'expiration, un sentiment d'oppression thoracique, des épisodes récidivants de toux, un essoufflement après un effort, parfois une fatigue anormale brutale et une pâleur.

Quels sont les principaux pollens allergisants ?

Les espèces végétales à pollens allergisants se regroupent en deux catégories : les arbres et les herbacées. Toutes ces espèces ne sont pas présentes de façon uniforme sur le territoire français. Dans le Grand-Est, 25 plantes, sources d'allergies, ont été identifiées par les allergologues et les botanistes (*7 arbres et 18 herbacées*).

Seuls les pollens dispersés par le vent (*et non ceux transportés par les insectes*) sont responsables des symptômes allergiques. Pour provoquer une réaction allergique, il faut que le pollen, soit émis en grande quantité, soit de petite taille et qu'il présente un fort potentiel allergisant. Ce potentiel allergisant varie d'une plante à l'autre.

ARBRES	POTENTIEL ALLERGISANT
Bouleau	5
Noisetier	3
Charme	3
Aulne	4
Frêne	4
Chêne	3
Saule	3

+ D'INFORMATIONS

Liens utiles

RNSA : www.pollens.fr

Pollin'air : www.pollinair.fr

Comment réduire les symptômes d'une allergie aux pollens ?

La solution n'est bien évidemment pas de se priver d'une biodiversité indispensable à notre écosystème, d'autant que pour chaque essence, les périodes de pollinisation et donc à risque, sont courtes. La principale recommandation consiste donc à limiter l'exposition aux pollens.

Chez soi

- se rincer les cheveux le soir car le pollen se dépose en quantité sur les cheveux.
- favoriser l'ouverture des fenêtres avant le lever et après le coucher du soleil.
- éviter l'exposition à d'autres substances irritantes (*tabac, produits d'entretien, parfums d'intérieur*).



À l'extérieur

- éviter les activités qui exposent aux pollens (*tonte du gazon, activités sportives*) ou tout du moins privilégier la fin de journée. Le port du masque présente dans ce cas un intérêt non négligeable.
- éviter de faire sécher le linge en extérieur car le pollen se dépose sur le linge humide.
- garder les vitres fermées en voiture.



Être très attentif à toutes ces recommandations en cas de pics de pollution atmosphérique.

Enfin, il est important de s'informer sur la présence dans l'air de pollens allergisants.

Plusieurs outils d'information sont actuellement disponibles, notamment le réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) qui établit chaque semaine une carte de vigilance des pollens par département et le réseau **Pollin'air**. L'objectif de ce réseau est de permettre aux personnes allergiques d'être prévenues des émissions de pollens allergisants dès que possible.

Ce réseau est composé de « **sentinelles du pollen** » bénévoles, botanistes professionnels ou amateurs, qui après inscription et choix des plantes à observer, renseignent leurs observations en temps réel et de manière géolocalisée via la plate-forme numérique Pollin'air. Toute personne sensible aux pollens allergisants peut ensuite visualiser les données sur une carte interactive et ainsi adapter son comportement.



La Green Team s'engage et devient sentinelle du pollen

Toujours avides de connaissances et soucieux du bien-être de leurs concitoyens, les enfants et les jeunes de la Green Team ont répondu présents à notre proposition de devenir sentinelles du pollen. Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Nos 15 jeunes (âgés de 6 à 12 ans) ont tout d'abord suivi une formation, dispensée par un animateur de l'association de surveillance de la qualité de l'air ATMO Grand-Est, les 6 et 10 février derniers.



Au travers des jeux, ils ont pris conscience de l'importance de surveiller la qualité de l'air, ont acquis quelques notions de botanique et ont appris lors d'une petite sortie en extérieur, à utiliser le manuel de « *guide des sentinelles* ».



Ils se sont ensuite lancés dans une opération de cartographie des arbres à pollens allergisants présents sur notre ban communal. En association avec les scouts de La Wantzenau, les jeunes ont parcouru, le samedi 13 février, par petits groupes, les rues de la commune et ont ainsi identifié 29 arbres.



Après création d'un compte « *Green Team* », ces arbres ont été enregistrés et géolocalisés sur le site *Pollin'air*.

Ces 29 essences ont été réparties en 12 zones de surveillance, chacune composée de 1 à 4 arbres et chacun des enfants de la Green Team a choisi une zone de surveillance. Il s'agit, à présent, de garantir une veille régulière de ces arbres.

Trois stades doivent être surveillés : la floraison, la pollinisation et la fin de pollinisation. Chaque nouvelle observation est renseignée sur la plate-forme dans notre espace personnel et la carte interactive accessible aux personnes sensibles est directement mise à jour.

Grâce à nos sentinelles, les habitants de la commune peuvent ainsi être informés en temps réel de l'état de pollinisation des arbres. Un grand merci à eux pour leur engagement dans cette démarche éco-citoyenne.



Vous possédez l'un de ces arbres dans votre jardin, en bordure de trottoir et vous souhaitez vous aussi participer à cette action ? Alors n'hésitez pas et rejoignez la Green Team en devenant sentinelle du pollen.

Pour cela rien de plus simple, connectez-vous au site *Pollin'air*, créez votre compte et enregistrez votre arbre en 5 minutes, il ne vous restera ensuite qu'à indiquer en temps voulu, les 3 stades de floraison/pollinisation et fin de pollinisation.



Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale,
déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé environnementale



Les arbres de notre forêt

Dans le Wantz'oom de septembre 2020, j'évoquais le caractère exceptionnel de notre forêt. Mais connaissez-vous les principales essences d'arbres qui la compose ?

La forêt de La Wantzenau est une forêt alluviale rhénane. Son exubérance, ses lianes, ses grands arbres à contreforts, la diversité de sa flore et de sa faune, au milieu des marais, mares et bras morts... Tout un univers aquatique qui rappelle la jungle d'Amazonie. C'est une forêt plusieurs fois centenaire, où l'on trouve plus de 500 espèces d'arbres et de plantes différentes. Chênes, frênes, érables, saules et peupliers, dont le rare peuplier noir coexistent dans une futaie qui sert d'habitat pour de nombreux oiseaux. Ces arbres participent au développement des insectes et champignons qui servent de nourriture à de nombreux mammifères : cervidés, sangliers, rongeurs... parmi eux, le castor, qui avait disparu des cours d'eau alsaciens au milieu du XIX^{ème} siècle.

Le Chêne pédonculé, le plus impressionnant

Très commun en plaine, le chêne mesure de 25 à 35 mètres de haut et peut vivre plus de 500 ans.



Ses racines sont profondes, ses branches massives et tortueuses. Ses feuilles à lobe arrondi sont de couleur vert foncé, plus pâles en dessous. Elles mesurent de 7 à 13 cm de long et présentent un découpage en huit à douze lobes caractéristiques. Son écorce, gris-brun, est lisse dans les premières années puis se creuse de sillons à partir de 20 ou 30 ans.

De fin avril à mai, le chêne fait des fleurs mâles longues et jaunâtres, elles sont aussi appelés chatons. Les fleurs femelles sont, quant à elles, très petites, blanches et presque invisibles. Son fruit est le gland. Riche en amidon il est comestible et est utilisé dans l'élevage porcin. Le bois du chêne est le plus dur et le plus durable des bois européens. Il est utilisé dans les charpentes, parquets, dans la construction navale et pour les sculptures.

Son bois fendu (à la différence du bois scié en planches) est également utilisé dans la fabrication de tonneaux à vin. Dernièrement, dans l'actualité, c'est l'essence qui a été choisie pour la reconstruction de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Il est souvent associé au hêtre pour former des chênaies-hêtraies.

Hêtre ou ne pas hêtre ?

Le hêtre est un arbre qui recherche les sols frais et grandit à l'ombre des chênes dans ses premières années, jusqu'à dépasser ces derniers, chose qu'ils n'apprécient guère, d'ailleurs. Droit comme un « i », il peut atteindre les 40 mètres de haut et vivre en moyenne 150 ans (maximum 400 ans). Ses racines s'étalent dans les couches superficielles du sol, avec un ancrage peu profond, mais puissant malgré tout. Ses feuilles ovales légèrement ondulées, bordées de cils (au printemps) sont disposées de façon alterne sur ses branches.

Quant à ses branches, elles s'élèvent en rameaux non tortueux. Son écorce est grise, souple et lisse en devenant légèrement rugueuse avec le temps. Son bois est dur, blanc à rosé, durable mais altérable par l'humidité. Il est utilisé pour du contre-plaqué de qualité supérieure, pour l'ossature de meubles ou les jouets.

Le charme, l'arbre des haies

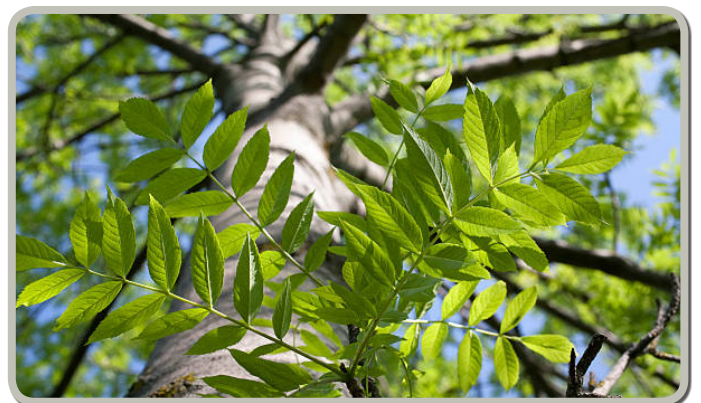
Après le hêtre et le chêne, c'est l'arbre à feuilles caduques le plus abondant de France, surtout dans les plaines et sur les plateaux du nord et de l'est, où il constitue la base des taillis. Dépassant rarement les 20 mètres de haut et vivant rarement plus de 150 ans, c'est un arbre dont les feuilles ressemblent à celles du hêtre. Elles sont dentées pour le charme et avec des poils pour le hêtre. Son bois blanc nacré est très dense et entre dans la composition des panneaux en fibres de bois. C'est également un très bon bois de chauffage.



Le Frêne, l'arbre malade

Encore très présent dans notre forêt (c'est la 5^{ème} essence des forêts françaises), le frêne doit faire face à la charalose, un champignon venu d'Asie détruisant l'arbre de l'intérieur. Aucun traitement n'existe à ce jour, il faut donc s'attendre à le voir disparaître comme ce fut le cas pour l'orme entre les années 70 et 90, victime d'une autre maladie, la graphiose.

Atteignant facilement les 40 mètres, l'écorce du frêne est lisse et se crevasse en vieillissant. Son nom de genre, *Fraxinus* vient du mot « lance » en latin. Son bois souple et facile à travailler servait en effet à fabriquer des lances de soldats. Il continue aujourd'hui à être très utilisé en ébénisterie, en menuiserie. Ses feuilles et son écorce sont utilisées en pharmacie pour leurs propriétés anti-inflammatoires et diurétiques.



L'érable ?

Symbole du Canada, la feuille de l'érable est bien reconnaissable. Ce grand arbre peut atteindre 30 mètres et vivre 300 ans. Ses feuilles sont toujours opposées, en disposition décussée, c'est-à-dire que deux paires se suivent en tournant à angle droit.

Ils fleurissent généralement à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Leurs fruits sont des samares (fruit sec indéhiscent muni d'une excroissance en forme d'aile membraneuse) doubles en hélice. Souvenez-vous, lorsque vous étiez enfant, vous jouiez forcément au jeu de l'« hélicoptère » avec ses fruits, surtout, si vous êtes passés par l'ancienne école III et Ried.



Vous avez contribué à transporter ses graines sur de longues distances, grâce à l'énergie du vent. Mais saviez-vous qu'il existe, en France, plusieurs espèces d'érables ?



- **L'érable Sycomore**

Les samaras de l'érable Sycomore ont un angle d'assemblage prenant la forme d'un accent circonflexe. Son écorce est lisse dans sa jeunesse puis s'écaille avec le temps. Son bois blanc et nacré est utilisé en massif ou en placage et dans la lutherie.

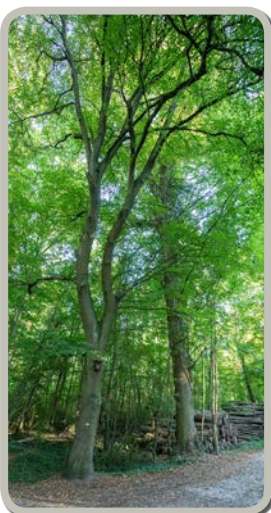
- **L'érable plane**

Sa feuille ressemble à la feuille du platane. Son bois est d'un blanc roux, homogène et dur, plus dense que celui de l'érable Sycomore. Il se différencie de ce dernier par son angle d'assemblage prenant la forme d'un angle droit.

Il est utilisé pour fabriquer des meubles en bois massif ou placage. Teinté en noir, il imite fort bien le noyer.

- **L'érable champêtre**

Bien connu des apiculteurs, ses fleurs étant très mellifères, c'est le plus petit des trois érables. Son tronc est court et ses feuilles petites. Son bois est de couleur blanc crème, dur et homogène. C'est un très bon bois de chauffage. Il est également apprécié par les menuisiers.



Le tilleul, le préféré des abeilles

Il mesure de 20 à 40 mètres et peut vivre jusqu'à 400 ans. Gris foncé, son écorce se fissure au fil du temps. Ses feuilles en forme de cœur sont dentelées et font environ 12 cm de long. Les abeilles raffolent de son nectar et de son pollen.

C'est une plante médicinale très recherchée. On connaît ses fleurs en infusion pour leurs vertus calmantes et diurétiques. Son bois est blanc jaunâtre ou blanc rougeâtre, léger et tendre et se travaille facilement. Il est utilisé principalement par les sculpteurs.

Le bouleau, l'arbre du Nord

Il mesure jusqu'à 25 mètres, très résistant au froid, de croissance rapide, c'est un arbre qui a besoin de beaucoup de lumière. Sa longévité ne dépasse pas cent ans. Très facilement reconnaissable par son écorce de couleur blanche, son bois clair, à la fois tendre et résistant, il est un bon matériau pour la menuiserie. Il a participé pendant des millénaires à la survie des populations du Nord de l'Europe. Excellent combustible, il produit une chaleur intense et durable.

L'acacia ou le robinier ?

Contrairement aux idées reçues, nous ne trouvons pas d'acacias dans notre forêt. Il s'agit en fait du robinier faux-acacia, proche cousin de l'acacia. Du genre Robinia, il n'a jamais été considéré comme faisant partie du genre acacia en classification linnéenne. Originaire des États-Unis et importé en France par le botaniste du roi de France Henri IV en 1601, on le retrouve désormais sur l'ensemble du territoire. Haut de 15 à 25 mètres, sa cime ample et claire est formée de branches irrégulières et étalées. Il est utilisé pour « végétaliser » les sols inertes, grâce à sa résistance au froid et à la sécheresse, et à son pouvoir de fixation de l'azote atmosphérique. Ses fleurs donnent au printemps l'un des miels les plus réputés, le fameux miel d'acacia. Son bois jaune est dur, lourd et élastique. Par son caractère durable, il est utilisé pour le mobilier d'extérieur ou pour faire des piquets.



L'orme, le disparu

Autrefois très répandu dans notre forêt, l'orme a aujourd'hui presque totalement disparu en raison de la graphiose, une maladie causée par un champignon transmis par le grand scolyte de l'orme, un coléoptère. C'est un arbre pouvant atteindre 30 mètres de haut et vivre jusqu'à 500 ans. Son écorce, gris argenté, est lisse dans sa jeunesse, puis devient brun-noir au fil du temps. Supportant bien l'humidité, son bois est utilisé dans la charpente, les ouvrages immergés ou pour fabriquer des ponts.

On retrouve également d'autres essences d'arbres dans notre forêt, plus d'une trentaine, parmi elles : l'aulne glutineux, l'aulne blanc, le merisier, le noyer, le peuplier, le peuplier blanc, le noisetier, l'alisier, le châtaignier ou encore le saule. Mais également quelques arbres fruitiers sauvages comme le pommier, le poirier ou le sorbier.

Les résineux, comme les épicéas sont présents, mais ils préfèrent les pentes sèches des forêts vosgiennes.

Les plantations s'effectuent généralement en hiver, d'octobre à mars, lorsque le sol n'est pas gelé. Plusieurs ateliers de plantation ont déjà eu lieu :

- Le 23 janvier : dans le cadre de l'événement : « **une essence... pour une naissance** » qui a eu lieu à la pépinière ;
- Le 13 mars : plantation d'arbres avec la Green Team avec pour objectif de réaliser un sentier de découverte des essences locales ;
- Le 20 mars : plantation de 775 arbres en forêt avec des bénévoles.

Aurélien EBEL
Conseiller Municipal



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zoom sur le marché hebdomadaire

En juin 2020, nous avons donné naissance au marché hebdomadaire dans sa nouvelle formule. Les contraintes sanitaires n'ont pas freiné le projet, bien au contraire.

Le succès est incontestable et nous tenons à remercier les habitants pour leur fidélité.

Au fil des mois, le marché s'est agrandi, enrichi et nous pouvons nous en réjouir.

Chaque semaine, la liste des commerçants présents (*d'aucuns viennent tous les 15 jours*) est publiée sur la page Facebook de la commune.

Outre les commerçants passionnés, les associations sont, elles aussi, très impliquées et nous proposent, tour à tour, des produits séduisants et gourmands.

J'ai le plaisir d'animer ce marché et de vous y retrouver chaque vendredi.

Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations, Jeunesse et Économie



Pierre STEINMETZ et son fils Benjamin : la passion des fromages



MAECHLING-VOGT - maraîcher : des fruits et légumes issus d'une agriculture raisonnée
Vive les circuits courts 😊



Les macarons de Christophe PIERRE : des moments de grande gourmandise !



S'Grumbeere'eck : - du fait maison - galettes de pommes de terre et Dampfnudel



Dany PICARD : Il fait tourner la roue ... votre réparateur de vélos



BRETZEL SYLVIE : salé ou sucré : un incontournable de la tradition alsacienne



Matthieu SCHMITT et son épicerie bio avec vente en vrac, pâtes, thés, etc.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



NATURE & SAVEURS de l'expert en huiles d'olives, LUC LEICHTNAM : épices, condiments, vinaigres



André HEISSAT vous livre le fruit de la production des abeilles d'Alsace



Boucherie Charcuterie KRESS SUGG : la tradition de la charcuterie alsacienne et des pièces de viande



IM BUEREHOFF : la tarte flambée authentique, cuite au feu de bois



GLACES FRANCHI : dès les beaux jours, fraîcheur et arômes multiples pour petits et grands



GUSTO ITALIANO : le meilleur de la gastronomie italienne, charcuterie, plats cuisinés et tutti quanti



JADE ET LUCAS : mets vietnamiens hauts en couleurs et subtils en goûts



MOOGY'S : Burgers exceptionnels déclinés sans modération

MARCHÉ HEBDOMADAIRE COUR DE L'ÉCOLE LES VENDREDIS DE 15H À 18H





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Héra

Située 11 rue du Général de Gaulle, la maison de beauté Héra a ouvert ses portes lundi 1^{er} mars. Marjorie, esthéticienne et maquilleuse professionnelle depuis cinq ans, a voulu créer un espace à l'image de la femme et de l'homme d'aujourd'hui. Un institut qui met en valeur des produits français de qualité, porteurs d'une éthique morale et environnementale.

Vous découvrirez un institut moderne, chaleureux à l'ambiance apaisante avec ses notes vert d'eau, bois et or.

L'institut propose différentes prestations : les soins du visage, du corps, les épilations à la cire, la beauté des mains et du regard, le maquillage pour vos événements, l'épilation définitive et la photo-réjuvenation (*haute technologie anti-âge*).

Débarassez-vous du stress, évadez-vous du quotidien entre les mains expertes de Marjorie, profitez d'un véritable moment de calme, de repos et ressortez sereins, bien dans votre peau.

N'attendez plus, prenez rendez-vous et profitez de réductions durant tout le mois de mars.

Marjorie ROMUALD



CONTACT

Marjorie ROMUALD

La Maison de Beauté Héra

11 rue du Général de Gaulle

Tél : 07 78 32 52 53

Appli : [planity](#)

Votre nouveau photographe à la Wantzenau...



Souriez, vous êtes photographié !

Le studio Franck LODS photographie est domicilié à La Wantzenau depuis le 1^{er} Mars 2021. À quelques pas de chez vous, il vous accueille tous les jours, de 9h à 20h, sur rendez-vous pour réaliser :

- Photos d'identité pour permis de conduire, passeports, documents officiels, conformité ANTS.
- Photos de naissance, d'enfants, de grossesse, de famille, de mariage et autres photos corporate.

Qui est Franck LODS Photographies ?

Franck LODS est un photographe professionnel, internationalement reconnu. Il débute sa carrière en tant que portraitiste, puis développe son savoir-faire comme formateur pour le célèbre site Empara.

Après 10 ans d'expériences, Franck LODS décide de s'associer avec Atika, sa collaboratrice photographe et assistante. Amoureuse des contacts humains, elle voue une véritable passion qu'elle transmet à travers la photo et intervient aussi dans le conseil et l'accompagnement.

Un duo alsacien, composé de deux esprits, inspirés par la création et l'authenticité.

« Capturer un instant unique et le figer sur la pellicule à jamais, un sentiment fascinant et magique à chaque déclenchement. Ce sentiment a su donner tout son sens à leurs passions. »

Studio Photo Franck LODS

CONTACT

Franck Lods photographie

18b route de Strasbourg

Tél : 03 56 57 00 49

Mail : contact@francklods.fr

Site internet : www.francklods.fr



Le métier d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour les mobilités

La décarbonation des transports est un besoin. Un certain nombre de pistes pour y répondre est bien identifié : transports doux (*marCHE et vélo*), transports en commun, covoiturage, autopartage... Encore faut-il les mettre en œuvre. C'est aujourd'hui, l'offre de service que je propose à travers mon auto-entreprise fraîchement enregistrée : **DuraMobilités**.

Wantzenauvien depuis 18 ans, c'est une ville que j'apprécie pour son calme et pour la qualité de vie incomparable qu'elle offre au sein même de l'Eurométropole de Strasbourg.

J'ai travaillé plus de trente ans comme ingénieur dans l'industrie automobile, que ce soit en France ou en Allemagne. C'est là que j'ai pu être le témoin privilégié du développement des transports et de leur influence positive sur l'économie, et le bien-être de la population. Les mesures sanitaires restreignant actuellement la liberté de circulation nous le rappellent cruellement. Mon activité m'a également progressivement conduit à m'intéresser à l'énergie dans les transports, dans le cadre du milieu associatif alsacien. J'ai toujours aimé la géographie.

Le besoin de décarbonation des transports est très vite apparu : ces derniers représentent environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre, et nous sommes invités, avec une insistance de plus en plus grande, à les réduire très fortement. Dès lors, la solution est à rechercher dans les transports doux, que l'urbanisme des courtes distances s'attachera à encourager. Les transports en commun, que le rabattement aura bien rempli, ainsi que le covoiturage, participent au transport plus efficace, en particulier sur rail. L'autopartage est appelé à se développer.

Enfin, l'électricité issue des énergies renouvelables, dont le rendement est amélioré grâce à la cogénération, vient parachever une plus grande sobriété.

Les recharges rapides, mais aussi les e-carburants dans les camions, beaucoup moins efficaces, pourraient mettre à mal ce bel édifice.

Il faut donc miser encore davantage sur l'efficacité et développer des circuits courts, et remplacer autant que faire se peut, les camions par des trains.

À une échelle plus locale, l'e-commerce nécessite des aménagements pour s'avérer encore meilleur.

Je me propose d'apporter mon expertise en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités locales pour promouvoir des transports toujours plus durables. Sans compter les bénéfices climatiques, la qualité de vie et de l'air s'en voient grandement améliorées.

Plus généralement, je travaille en synergie avec un bureau d'études, le bureau Imaee à Sélestat, qui œuvre pour un développement durable dans le domaine du bâtiment, au sens large du terme, et des énergies renouvelables.

Jean-François BRISSET,
Wantzenauvien et
fondateur de DuraMobilités



CONTACT

Jean-François BRISSET
Tél : 06 32 91 88 60
Mail : jfbrisset@dbmail.com

CULTURE



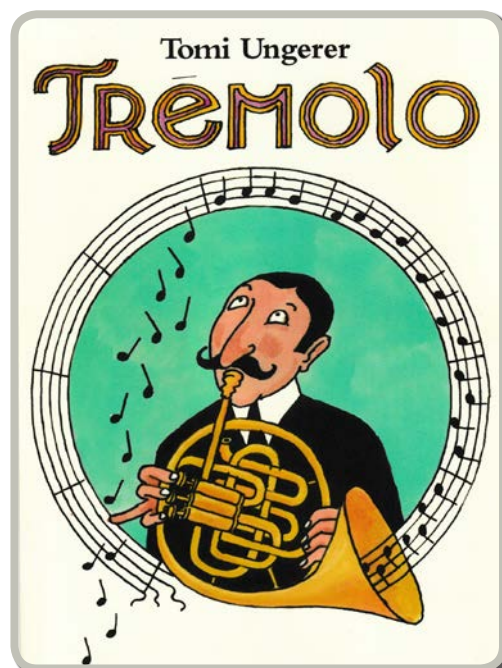
École de Musique et Bibliothèque

Trémolo, c'est trop rigolo !

Tom UNGERER sera à l'honneur le **10 avril 2021** avec une adaptation musicale du conte Trémolo, œuvre abracadabrante où les notes de musique deviennent succulentes à avaler entre voyante extralucide et explosion de télévision.

Ce projet pédagogique de Lucie FAYOLLE, notre professeur de trombone, rassemblera toutes les classes de l'école de musique : ensemble de cordes, chorale, groupes de formation musicale, petits ensembles instrumentaux... Le spectacle sous forme de théâtre de marionnettes sera diffusé à **17h sur le Facebook de l'école de musique**.

Pour prolonger le plaisir, des albums de l'artiste seront mis à l'honneur à la bibliothèque du 06 au 13 avril. Venez redécouvrir les œuvres cocasses de notre artiste alsacien préféré et soutenir nos élèves musiciens car pour ne citer que lui : « *La musique, en fait de compte, c'est quand même mieux dans les oreilles que dans l'estomac* ».



Edwige BOREL,
Directrice de l'École de musique de La Wantzenau
et Lucile OUESLATI, agent de bibliothèque



EIER, HÜEHNER ODER HÄSE...

Les symboles de Pâques du Oschterhäs

« Früejer, als Kind, han mer d'Neschter fer de Oschterhàs gerischt. Er uns Eier, Schokolà-Häsle, Biskuit-Lämmele met'em Fährnele un färwigi Gäckele gebroocht. Un no het's noch roti Zückerhàse gënn. Am liebschte hab ich e grosses Schokolà-Ei g'het mit eme griene Schlüpf drùm-erùm. Awer ich fröj mich hit noch : wie kànn denn e Hàs Eier leje ? »*

Rita Diebold

L'agneau

C'est le plus ancien symbole associé à Pâques (*avant même les œufs et les lièvres*).

Plusieurs traditions très anciennes concernent l'agneau pascal :

- On bénissait un agneau lors de la messe, tradition romaine importée vers le X^{ème} siècle,
- On offrait un agneau comme cadeau rituel (*documenté dès le XII^{ème} siècle*),
- On s'acquittait d'une partie des redevances en nature dues au Seigneur en donnant un agneau.

De nos jours, l'agneau pascal, c'est le **Lämmele** ou **Oschterlämmele**. Il était jadis fabriqué dans les moules en terre cuite de Soufflenheim, son cou était orné d'un ruban rouge et il portait un fanion, d'**r Oschterfährne**.

De tradition, les parrains et marraines offraient le **Lämmele** aux enfants venus leur souhaiter une joyeuse Pâques.

La symbolique de l'œuf

Avec l'arbre et le soleil, l'œuf est un des symboles universels de la vie et de la fécondité. On en trouve mention dans les mythes de création du monde de l'Inde védique : l'univers serait né d'un œuf primordial (*œuf/poule...*) et ce mythe est présent dans de nombreuses cosmogonies (*chez les Dogons, en Egypte...*).

Les œufs décorés sont présents dès l'Antiquité (*6^{ème} siècle avant J-C. en Grèce*). Dès le 4^{ème} siècle, l'œuf est considéré comme un symbole chrétien très important.

D'r Oschterhàs

En Alsace, le lièvre pond des œufs le dimanche de Pâques. C'est une particularité du territoire qui est présente en Europe centrale (*Allemagne, Suisse, Lorraine, Pays de Montbéliard*) et qui a voyagé jusqu'aux États-Unis avec les immigrants allemands.

La première question qui se pose : est-ce un lièvre ou un lapin, un Hàs, un Wildhàs ou un Kinjele? La confusion est fréquente quant au langage car on parle de Lapin de Pâques en France et d'Easterbunny en Angleterre. L'iconographie peut aussi contribuer à la confusion.

Le Hàs

C'est un animal sauvage et farouche, difficile à observer en dehors de la période des amours au printemps. Il n'est pas domesticable à l'inverse du **lapinou**. Il est, à la fois symbole de fécondité car se reproduit rapidement et un animal lunaire qui apparaît et disparaît comme la lune.

Il est agile et vigilant mais était aussi considéré comme peureux : d'**r Àngschthàs**.

Il a de grandes oreilles et peut mieux écouter la parole de Dieu. Il était aussi associé aux sorcières qui avaient le pouvoir de se transformer en lièvre.

Le Hàs pond des œufs. Cette compétence est mentionnée dès 1682 : « **les œufs de lièvre** », fable racontée en Alsace, dans le Palatinat et la Westphalie. L'Alsace fait partie du berceau de la croyance au Oschterhàs ! C'est l'iconographie (*Cartes postales et chromo et Lièvres en sucre ou en chocolat*) qui permet l'essor de la croyance au 19^{ème} siècle.

OLCA

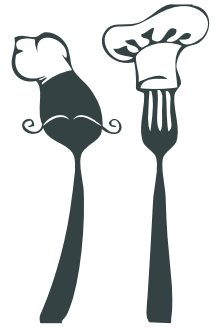
Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

* étant gamin on préparait des nids pour le lapin de Pâques. Il nous apportait des œufs, des lapins en chocolat, des agneaux en biscuit avec un fanion, et des œufs de couleur. Il y avait aussi des lapins en sucre rouge. Ce que je préférais, c'était un grand œuf en chocolat avec un ruban vert autour. Mais je me demande encore maintenant : comment un lapin peut-il pondre des œufs ?

La recette du Lämmele

Ingrédients pour 1 moule :

- 1 moule à agneau en terre cuite
- 70 g de farine type 45
- 40 g de maïzena
- 110 g de sucre semoule
- 3 gros œufs
- 1 zeste de citron (*facultatif*)
- 50 g de beurre fondu pour badigeonner
- Du sucre glace



- Tamiser la farine et la maïzena sur une petite assiette. Préparer le moule à agneau et le beurrer généreusement. Saupoudrer les moitiés de moule de farine et enlever le surplus.
- Assembler solidement le moule et le poser sur une plaque.
- Mélanger les œufs, le sucre et éventuellement le reste d'un citron.
- Préparer un bain-marie, poser le bol et battre à l'aide d'un fouet les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit tiède (40 à 50°C). Faire ensuite monter les œufs et le sucre à l'aide du fouet du batteur. Lorsque la masse est bien battue, elle doit être légère, mousseuse et d'une couleur presque blanche.
- À l'aide d'une spatule, incorporer délicatement la farine et la fécule tamisée.
- Verser la masse terminée dans le moule.
- Enfourner dans un four préchauffé à 180°C.
- La durée de la cuisson est de 45 à 50 min environ selon le four.

Pour vérifier la cuisson de votre agneau, piquer une grande aiguille métallique au centre. Si l'aiguille ressort sèche, votre agneau est cuit. Votre gâteau est cuit si vous appuyez sur le dessus et qu'aucune marque n'apparaît. Après cuisson et refroidissement complet, tamiser généreusement de sucre glace.

Décorer avec un ruban et un petit drapeau.

Crédit OLCA

avec la participation de la Fédération des boulangers d'Alsace





Conception : Célia PHILIBERT DIT JAIME et réalisation : les agents municipaux



Des haies vives au profit de la qualité de l'air - Zones de Non Traitement

Dès la rentrée de septembre 2020, dans le Wantz'oom #02, nous avons souligné la nécessaire vigilance quant à la santé de nos enfants, particulièrement aux abords des écoles. Nous avons rappelé le cadre réglementaire et annoncé les mesures destinées à répondre aux inquiétudes légitimes suite au déplacement des écoles au milieu de champs cultivés préexistants.

Le laboratoire pédagogique imaginé a pris corps et deux mesures ont d'ores et déjà été prises et mises en œuvre :

- Convention avec les agriculteurs pour une gestion raisonnée de leur modèle agricole dans un périmètre défini.
- Plantation de haies vives avec les associations Haies Vives d'Alsace et Alsace Nature.
Ce projet initié en 2020 s'inscrit dans notre politique de création de corridors de biodiversité. En effet, ces haies sont constituées d'essences locales attractives pour les rongeurs, le gibier et les insectes pollinisateurs.
Cette opération a fait l'objet d'un projet pédagogique au sein de classes de maternelle et de primaire.

Le rendez-vous du 12 mars restera gravé dans la mémoire des enfants et profondément enraciné dans notre terroir.

*Katia BOSSUYT
Adjointe aux Affaires Scolaires, Petite Enfance,
Enfance et Famille.*





Athlétisme

En 2020, il a fallu combiner.

Après le confinement, nous avons eu très rapidement l'autorisation de la commune de nous entraîner au stade. Cela a forcément contribué à la réussite de cette saison.



La forme étant au rendez-vous grâce à l'investissement et à la créativité, nous avons repris la compétition dès le mois de juillet. Et quelle compétition! Direction Amriswil, sur les bords du lac de Constance, où Jean WALTER, chef de file des combinards de La Wantzenau, participait aux côtés des meilleurs décathloniens suisses et notamment Simon EHAMMER (2 performeurs mondiaux de la saison 2020). Résultat une expérience inoubliable

même si la performance été moyenne (5 953pts).

Pendant que Jean récupérait de ce décathlon avec des étoiles plein les yeux, le reste du groupe a préparé la moisson de médailles sur nos terres lors des championnats d'Alsace d'épreuves combinées.

Enfin, en point d'orgue de cette saison, Jean WALTER a participé à ses premiers championnats de France. Malheureusement blessé à la 8^{ème} épreuve, il n'a pas pu terminer son décathlon mais finira l'année à une belle 16^{ème} place au bilan national.

Après une période de repos bien mérité pour tout le monde, nous avons repris l'entraînement avec des objectifs encore plus élevés mais surtout avec le sourire.

À nouveau confinés, déconfinés, puis sous couvre-feu, les entraînements ont pu continuer durant toute cette période.

Les athlètes en formation STAPS pouvant s'entraîner avec la présence d'un encadrant, nous avons eu l'autorisation de la mairie de nous entraîner au stade et dans la salle en comité restreint.

En combinant la motivation des athlètes et celle de la municipalité pour le sport, nul doute que la SGW sera encore représentée, au plus haut niveau national en 2021 et de plus en plus dans les années futures.

Daniel CLAUSS
Président de la SGW Athlétisme

Tennis en extérieur

Durant cette période controversée, avec une pratique du tennis autorisée uniquement en extérieur, le Tennis Club de La Wantzenau a profité d'une météo favorable pour organiser des stages.

Les jeunes, âgés de 8 à 15 ans, ont pu jouer matin et après-midi au tennis pendant les vacances scolaires en attendant une pratique sans contrainte. Le lien entre les jeunes et l'activité tennis a ainsi été renoué.

Laurent WAGNER
Professeur de Tennis du TCLW



INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS

Les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Inscription sur les listes électorales avant le 7 mai 2021 :

- À la mairie
- Sur le site internet : service-public.fr

RAPPEL COLLECTE

Le nouveau jour de collecte est fixé le vendredi à partir du 15 mars 2021.

Le calendrier 2021 est consultable sur le site de la commune.

à noter que les poubelles sont à sortir la veille au soir du jour de collecte indiqué sur le calendrier.

PERMANENCE JURIDIQUE

Depuis le 3 février 2021, une consultation juridique a été mise en place pour les Wantzenauviens, les mercredis à 16h30, **hormis pendant les vacances scolaires.**

Rendez-vous OBLIGATOIRE : info@la-wantzenau.fr ou 03 88 59 22 59

INFORMATION TRAVAUX

Intervention de la SDEA sur tous les équipements incendie de la commune à **partir du mercredi 17 mars** et durant 2 à 3 semaines.

Des chutes de pression pourront être ressenties localement durant cette période d'interventions.

CONSEILS MUNICIPAUX

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le **samedi 10 avril 2021** à 09h au Fil d'Eau. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : info@la-wantzenau.fr, si vous souhaitez y assister.

TOUT EN IMAGES...



Remise des prix du concours de déguisements



Rencontre au Relais des Assistantes Maternelles



Atelier Philo Junior



Naissances à la Ferme PICARD

Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

▶ Esprit Village

La crise sanitaire qui perdure obère toute concertation d'ampleur et brida la mise en place d'une réelle démocratie participative. La participation citoyenne est au cœur de nos préoccupations.

Nous nous réjouissons que la municipalité ne cède pas à la facilité des prises de décisions en chambre, mais travaille à imaginer des solutions afin que les Wantzenauviens puissent être malgré tout acteur de l'évolution de leur environnement.

Nous resterons vigilants à ce que le respect de l'esprit collectif reste le guide de ce mandat. Créer du lien entre les générations, rassembler les citoyens, construire et partager notre environnement, offrir des occasions de rencontres et d'échanges, vivre ensemble plutôt que côte à côte doivent rester le moteur de notre communauté.

Nous souhaitons que chaque enfant, adolescent, adulte, sénior, sportif, artiste... puisse trouver matière à s'épanouir et que chaque habitant puisse s'exprimer sur les projets et que désormais les investissements à venir soient une œuvre collective. Le moment viendra où nous pourrons tous nous retrouver entièrement, complètement et construire ensemble la vie de notre village.

Groupe majoritaire « **Esprit Village** »
M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN,
K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER,
A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM,
C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET,
L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

▶ La Wantzenau de demain

Nous nous opposons fermement à la fermeture de notre bureau de poste, qui est une très mauvaise nouvelle ! Alors que la majorité municipale semble l'accepter, il n'y a pas de fatalité en la matière : La Poste avait prévu de conserver ses services au sein du projet de résidence seniors porté lors du mandat précédent. Une commune de 6 000 habitants et en plein développement mérite de conserver des services publics de qualité. Les wantzenauviens n'ont pas à aller à Mundolsheim pour leurs recommandés ! Sur tous les sujets, la majorité est malheureusement restée dans une logique de campagne électorale, dans la critique permanente. Rien ne trouve grâce à ses yeux - ni les nouveaux équipements sportifs, ni le nouveau groupe scolaire - et aucun des projets vendus aux habitants n'est budgété après presque un an de mandat. La majorité préfère augmenter les frais de fonctionnement pour payer les ressources humaines et sa communication. Elle continue à ignorer les impératifs d'un urbanisme maîtrisé et respectueux de la loi, qui nous oblige à construire des logements aidés. Elle patiente face aux besoins scolaires, comme le non-remplacement des professeurs germanophones, la sécurité ou les pesticides aux abords des écoles.

À l'avenir, quand vous entendrez le mot « village », pensez « abandon de services publics ». Alors retrouvez notre pétition contre la fermeture de La Poste et suivez-nous sur notre page Facebook La Wantzenau de Demain.

Aurélien LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Manon VIROT, Patrick DEPYL

▶ La Wantzenau au cœur

Chers Wantzenauviens,
Nous revenons sur 3 points abordés lors du dernier conseil municipal du 13 mars.

- Urbanisme : un projet de 10 logements, sur 11 ares, situé sur l'emplacement de l'ancien garage Burgard, questionne sur la densité et le réaménagement du centre village. Comment ce collectif jouxtant les anciennes écoles va-t-il s'intégrer dans le paysage du centre de la commune ? d'autant plus qu'il sera accolé à l'espace rencontre et fraîcheur défendue par Mme La Maire ! c'était là une occasion unique de créer une traversée verte, entre la rue des héros et la rue du stade saint Paul. Et à moyen terme, de connecter le centre aux infrastructures sportives et scolaires.

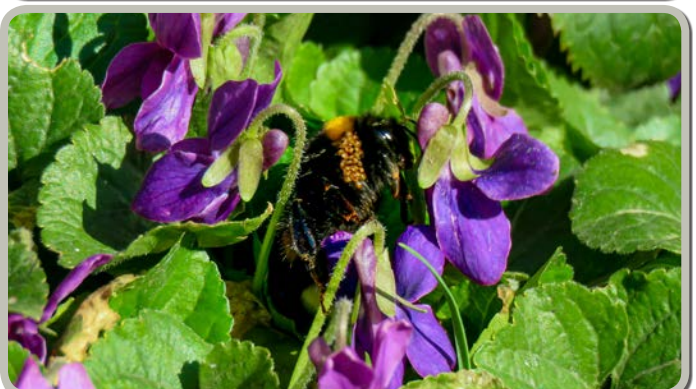
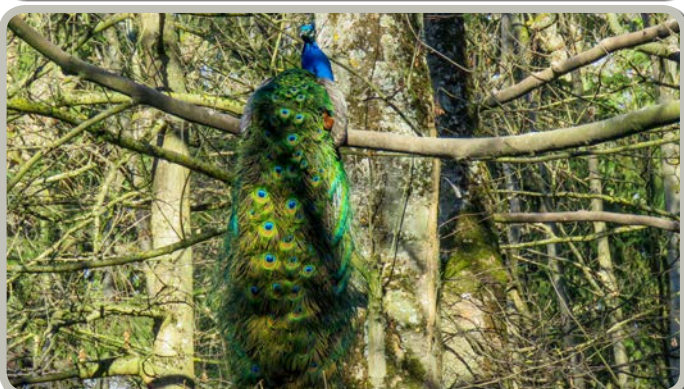
- Finance : lors du débat d'orientation budgétaire, On note une forte augmentation des dépenses de fonctionnements, + 383 000 €, principalement due à l'augmentation des charges à caractère général et de personnel (création de postes de direction). Pour comparaison, cette augmentation annuelle à l'échelle du mandat, représentera plus que l'investissement d'un hall sportif, nécessaire à l'accueil de nos enfants dans le cadre de leur pratique sportive.

- Fermeture annoncée de la poste : il est impensable que nous perdions un tel objet, cela nous renverrait aux services publics de « petit village ». Nous avons proposé de transférer provisoirement, si cela devenait nécessaire, ce service à la Mairie. C'est la fonction première de cet édifice, servir les wantzenauviens.

Vous pouvez compter sur notre détermination.

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

ÇA FLEURE BON LE PRINTEMPS...



Colorie ton lapin de Pâques...

